



**PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**  
**19 JUIN 2021**

---

*61 Rue Marcombe – 77500 CHELLES*

*Tél : 01.60.20.73.62*

*[aeroclubbossoutrot@sfr.fr](mailto:aeroclubbossoutrot@sfr.fr)*

---

Le 19 juin 2021 à 15H00, les membres de l'association Aéroclub Lucien Bossoutrot se sont réunis au siège social en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation du Président.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Jean Jacques DECROCK président en exercice, Il est assisté de Monsieur Emmanuel RAGGI Secrétaire Général qui remplira les fonctions de secrétaire de séance.

Il a été établi une feuille d'émargement, signée par les membres présents.  
La feuille de présence permet de constater que 11 membres sont présents (dont un en visio).  
Le nombre de pouvoirs reçus est de 4.

Ces feuilles seront annexées au présent procès-verbal.

A la date de la convocation de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'ACLB, le nombre d'adhérents à jour de leur cotisation est de : 23  
Le quorum prévu par l'article 12 des statuts étant atteint, l'Assemblée peut valablement délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Ordre du jour :

- Rapport moral du président
- Rapport d'activités 2020
- Rapport financier 2020
- Réélection de Jean-Jacques DECROCK au Conseil d'Administration
- Fixation du montant de la cotisation club 2022
- Questions diverses
- Présentation sécurité des vols

La séance débute à 15h10 après émargement des membres présents.

# RAPPORT MORAL DU PRESIDENT

Le Président remercie tous les adhérents présents et représentés cet après-midi, et présente la vie du club ainsi que l'activité en 2020.

En premier lieu, le président rappelle que l'année 2020 a été de nouveau particulièrement difficile, du fait du contexte sanitaire.

○ Les DIFFICULTES en 2020 :

- Terrain fermé cause météo en début d'année 2020 (refus d'ADP pour des places à Lognes).
- COVID :
  - confinements avec arrêt complet de l'activité
  - Mise en place protocole sanitaire
  - Pas de journées portes ouvertes
  - Pas de forum des associations
  - Pas de voyages
  - Baisse importante des heures de vol
  - Départ de certains membres
  - Injonctions contradictoires sur les textes encadrant les déconfinements (en lien avec la double tutelle Ministère des Sports et Ministère des Transports)
  - Fermeture terrain en novembre et jusqu'au 10 décembre pour travaux puis nouvelle fermeture cause météo.

○ Néanmoins, le Président souligne que malgré ces difficultés, il y a eu des **points positifs** en 2020 :

- Nouveau Responsable Pédagogique (RP)
  - Réunions FI
  - Standardisation des pratiques d'instruction
  - Nouveau système d'indemnisation des FI
  - Livret de progression électronique
  - Nouvelles check-lists
  - Mise en place des Minimum Equipment List (DR400)
  - Mise en place de la qualification de site (QDS)
- Nouveau Trésorier
- Nouveau Vice-Président
- Négociation d'un échéancier pour les loyers ADP et les assurances (suspension des assurances vol pour le 1<sup>er</sup> confinement mais refus de l'assureur pour le 2<sup>ème</sup>)
- Négociation d'une remise sur les taxes d'atterrissage pour tenir compte des confinements
- Mise en place de groupes WhatsApp club et mécanique (garder le lien)
- Nouveau site internet
- Organisation d'un challenge entre pilotes à défaut de pouvoir faire des activités de groupe

Le Président remercie chaleureusement les membres qui ont répondu à l'appel lancé à la fin de l'année 2020, pour alimenter les comptes pilotes par anticipation ou faire des dons, de façon à soutenir le club et aider à traverser une période financièrement très difficile.

○ L'environnement :

- Objectifs : défense de l'aérodrome et des intérêts des clubs. Entretenir les relations avec la Mairie, les riverains, l'armée, la DSAC, la DGAC. Gestion de la pompe à essence avec TOTAL.
- Rappel de la nécessité de respecter les trajectoires publiées (tours de pistes) pour faciliter les relations avec les riverains. D'autant plus important en période post-confinement car les riverains s'étaient habitués au silence (plusieurs messages d'alertes de la FFA et du CRAIF sur le sujet).
- En 2019, pas de réunions (GAC / ADP / DSAC) du fait du contexte COVID, mais de nombreux échanges par mail et par téléphone.
- Pas de CCE en Préfecture cause COVID.
- Pas de carrefour des associations, qui a été annulé cause COVID.
- AG CRAIF en visio.

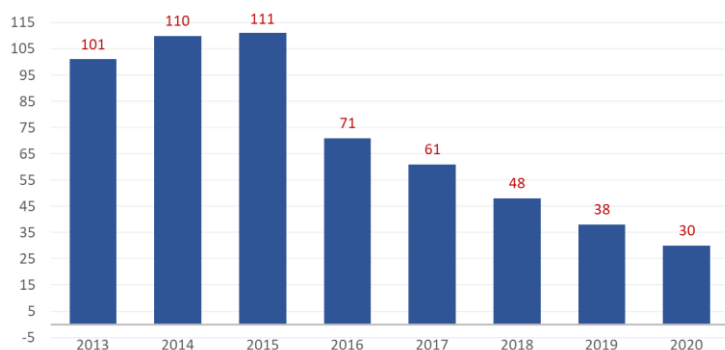
○ Le Président sollicite les membres :

- Site internet de l'aéro-club : n'hésitez pas à proposer des contenus pour alimenter le site (photos voyages, par exemple). Evocation du nouveau site dans créé dans l'urgence suite aux difficultés rencontrées avec OVH.
- Organisation sorties club
- Organisation soirées club.
- Assurer des permanences club, journées portes ouvertes club et Com FFA, club OUVERT. Le Président encourage les membres à venir passer du temps au club, en particulier les week-ends, pour capter des visiteurs de passage, susceptibles de s'inscrire. Des flyers de communication sont également distribués à chaque membre pour mise à disposition chez les commerçants.
- Laver les avions
- La propreté des locaux, « c'est l'affaire de tous ». SURTOUT EN PERIODE COVID.
- Le Club = association 1901 = implication et participation de ses membres....

# RAPPORT ACTIVITES 2020

Lecture du rapport d'activités faite par le Secrétaire Général M. Emmanuel RAGGI.

## MEMBRES :



- Il y a une nouvelle diminution du nombre d'adhérents 30 vs 38 soit une diminution de 21%.
- Constat est fait qu'il y a une vraie difficulté à recruter de nouveaux membres depuis 4 ans. Cette difficulté explique en grande partie la faiblesse actuelle du nombre de membres puisqu'il y a traditionnellement un turn-over important de nos effectifs (environ 30%). En conséquence, les nouveaux ne permettent pas de compenser les départs. Le contexte COVID a également été un frein important en 2020.

## HEURES DE VOL :

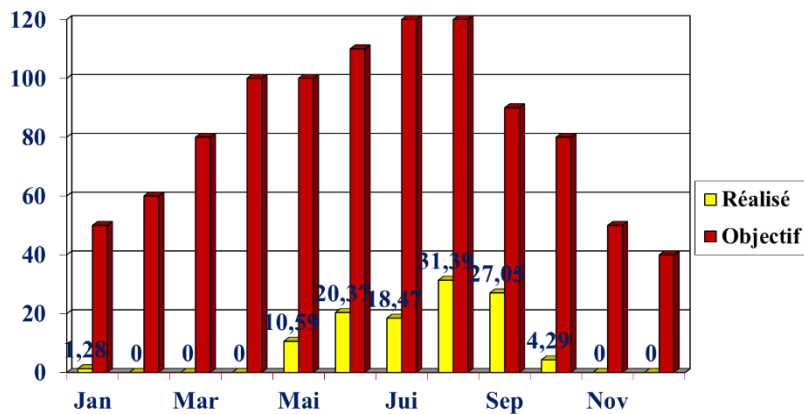
Tout comme les adhérents, les heures de vol ont subi une diminution en 2020. Les raisons essentielles ont été évoquées par le rapport moral du Président.

## HEURES DE VOL PAR AVION

	BOQF	GKRB	GAOP	GETC	TOTAUX
2017	40.26	123.14	264.58	60.37	489.15
2018	0	140.44	149.59	46.45	337.28
2019	0	144.13	164.35	24.26	333.14
2020	0	33.51	81.33	0	115.04

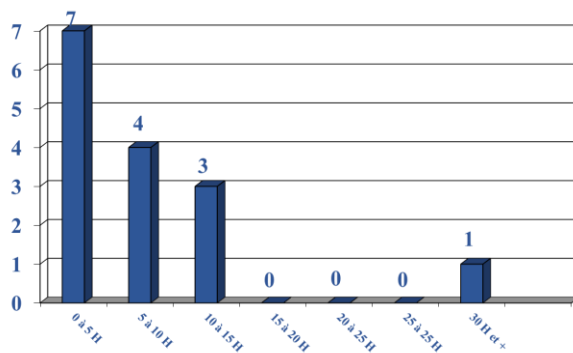
La chute du nombre d'heures de vol est spectaculaire, avec une baisse de 50% par rapport à 2019 ou 2018 qui avaient déjà été des années de faible activité.

## HEURES DE VOL : OBJECTIFS MENSUELS.



Les objectifs fixés se font sur une base de 1000 heures de vol annuelles. Les fermetures du terrain en début et en fin d'année, ainsi que l'impact COVID se voient clairement avec 5 mois à 0 heure de vol.

## NOMBRE DE MEMBRES/5 H DE VOL



En 2020, un seul membre a volé plus de 30 heures de vol. Les difficultés à voler (terrain fermé et COVID) se retrouve dans la faiblesse du nombre d'heures de vol des membres : une part importante des membres a volé moins de 10 heures (certains n'ont même pas volés du tout).

NB : Certains membres se réinscrivent d'ailleurs tous les ans (par attachement au club) mais sans pour autant voler.

Le Secrétaire Général (par ailleurs également Correspondant Prévention Sécurité) encourage les membres à voler au moins 25 heures par an. L'expérience montre en effet que ce rythme de vols permet d'acquérir et de maintenir un certain nombre d'automatismes et de préserver un niveau de sécurité tel qu'attendu.

### HEURES DE VOL PAR CATEGORIE :

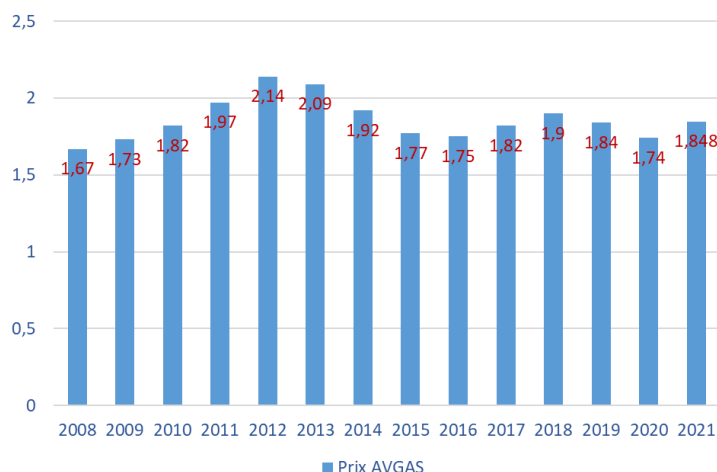
2019			2020		
CATEGORIE	HEURES	%	CATEGORIE	HEURES	%
SOLO	141 H 06	<b>42.34%</b>	SOLO	38 H 04	<b>33%</b>
DOUBLE	192 H 08	<b>57.66%</b>	DOUBLE	77 H 00	<b>67%</b>
LOCAL	166 H 00	<b>49.83%</b>	LOCAL	77 H 03	<b>67%</b>
NAVIGATION	167 H 14	<b>50.17%</b>	NAVIGATION	38 H 01	<b>33%</b>
BAPTÊMES	0		BAPTÊMES	1 H00	<b>0.9%</b>

Nous retrouvons une répartition des heures de vol relativement habituelle, entre les vols solos et la DC. Traditionnellement, le club fait plus de formation que de vols individuels.

## RAPPORT FINANCIER 2020

Présentation du rapport financier faite par le Trésorier, M. Yannick TOUEBA.

### EVOLUTION DU PRIX AVGAS :



Indicateur présentant le prix de la 100LL au 1<sup>er</sup> janvier de chaque année.

Nous constatons que le prix AVGAS a diminué entre le 1<sup>er</sup> janvier 2019 et le 1<sup>er</sup> janvier 2020. Bien que l'Assemblée Générale concerne l'activité de 2020, le Trésorier précise que le prix de l'AVGAS avait commencé à remonter au 1<sup>er</sup> janvier 2021 et a dépassé les 2€ / litre depuis ces derniers mois.

## ENTREES/SORTIES 2020 :

Revenus		Dépenses		Variations en % vs 2019	Sorties 2019	
Membres (cotisations)	2103,5	Openflyers	288	-31,43	Openflyers	420
Membres (forfaits)	499	AeroGliGli	194	53,97	AeroGliGli	126
Membres (HDV)	20846,01	Eau	43,91	-26,39	Eau	59,65
Membres (licences FFA)	1176	EDF	658,04	-10,64	EDF	736,4
Abonnement AeroGliGli	194	Site internet	117,42	108,82	Site internet	56,23
Construction amateur	1585	Loyers	2961,28	-67,11	Loyers	9002,32
Dons	5329	Frais d'entretien	121,6	377,80	Frais d'entretien	25,45
Trop perçu EDF	103,14	Assurance locaux	414,54	4,33	Assurance locaux	397,33
Subvention 8,33	1000	Assurances avions	8006,01	13,61	Assurances avions	7047,21
Loyer hangar	3000	Taxes d'atterrissages	244,8	-49,55	Taxes d'atterrissages	485,23
Intérêts placements	0,45	Carburant	5400,67	-71,81	Carburant	19157,02
Baptêmes	90	Fournitures	310,05	0,76	Fournitures	307,7
Téléphone	242,33	Internet / Téléphone	852,29	-35,53	Internet / Téléphone	1322,09
Trop perçu CEAPR	133,14	Frais bancaire	534,86	39,42	Frais bancaire	383,62
		FFA / CRAIF (cotisation annuelle)	270	1,89	FFA / CRAIF (cotisation annuelle)	265
		Licences FFA	2085	-37,67	Licences FFA	3345
		Impôts locaux	1516	6,39	Impôts locaux	1425
		Lubrifiants	0		Lubrifiants	0
		Mécanique	4130,8	-32,08	Mécanique	6082,26
		Pièces mécanique	5690,62	-68,83	Pièces mécanique	18255,13
		Outillage	90,86		Outillage	0
		Rbt soldes membres	1284,55		Rbt soldes membres	145,8
		Frais FI	1720,33		Frais FI	0
<b>TOTAUX</b>	<b>36301,57</b>		<b>36935,63</b>	<b>-46,50</b>		<b>69044,44</b>
<b>SOLDE</b>			<b>-634,06</b>			

Le tableau présente, dans sa partie gauche les entrées et les sorties de l'année 2020 et dans sa partie droite, les sorties de l'année 2019. Les variations des dépenses entre 2019 et 2020, en pourcentage, sont présentées dans la colonne blanche.

Les plus gros postes de dépenses sont :

- 26.62% Entretien avions
- 21.67% Assurances avions
- 14.62% Carburant
- 8.02% Loyers

Baisse globale des dépenses de 46.5% mais cela ne suffit pas pour compenser la faiblesse de l'activité. En effet, de nombreux postes sont difficilement compressibles.

A noter que la baisse importante du montant des loyers 2020, vient de l'étalement de leur paiement, y compris sur 2021.

- Il est rappelé aux membres qu'ils sont libres de choisir leur mode de paiement pour alimenter leurs comptes pilotes, mais que l'idéal pour faire diminuer substantiellement les frais bancaires serait le virement sur le compte du club (pas de frais contrairement aux paiements par CB).
- Le déficit pour l'année 2020 est de 634.06 euros. La situation est d'autant plus difficile que le contexte COVID de l'année 2020 n'a pas permis de retrouver une



activité plus soutenue ou de recruter assez de nouveaux membres afin de compenser ces pertes.

- Un point est fait sur les différents besoins financiers du club pour l'année à venir : réachat de la part du RB détenue par un ancien membre du club ; nouvelle radio du OP ; révision générale du moteur du RB ; changement vitres latérales du RB. Pour tenir compte de ces différents éléments, le Bureau insiste sur la nécessité qu'il y a à ce que chacun vole régulièrement et à trouver de nouveaux membres pour faire repartir l'activité. Seule condition à un retour à un équilibre financier.

Il est précisé que compte tenu de l'augmentation du carburant et de l'augmentation importante des assurances qui a été portée à la connaissance du club le mois précédent, il a été décidé d'augmenter les tarifs des heures de vol, de 5€ / heure, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2021.

Concernant l'augmentation des assurances, il est indiqué que des augmentations similaires, voire plus importantes, ont été appliquées par tous les assureurs aéronautiques, suite à une année 2020 difficile également pour eux et une accidentologie défavorable.

## VOTES

A l'issue du débat entre les membres, le président de séance a mis aux voix les questions suivantes, conformément à l'ordre du jour :

Rapport moral 2020 : l'Assemblée Générale adopte la délibération à l'unanimité ;

Rapport d'activités 2020 : l'Assemblée Générale adopte la délibération à l'unanimité ;

Rapport financier 2020 : l'Assemblée Générale adopte la délibération à l'unanimité.

## REELECTION DE JEAN-JACQUES DECROCK AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'Assemblée renouvèle par son vote, Monsieur Jean-Jacques DECROCK au Conseil d'Administration.

Résultat du vote :

Nombre de votants : 15

Nombre de présents : 11

Pouvoir : 4

Monsieur Jean-Jacques DECROCK : 15 oui => Réélu

Celui-ci exercera sa fonction conformément aux statuts de l'association, pour une durée de trois ans.

## Fixation du montant de la cotisation 2022

Après débat et échanges le montant de la cotisation club 2022 est fixé par l'Assemblée Générale à 168€, avec toujours un demi-tarif pour les jeunes.

Un échange est mené sur la possibilité de baisser la limite d'âge de la catégorie « jeunes » de 25 à 21 ans pour se mettre en conformité avec la politique fédérale. Le Bureau statuera sur ce point ultérieurement.

## Questions diverses

Il n'y a pas eu de questions écrites reçues avant l'Assemblée Générale, mais diverses questions ont été abordées par les membres pendant les débats.

Concernant la mise en place d'un DTO commun sur le terrain : le projet a été initié au début de l'année 2020 et un projet de convention interclubs a été préparé par notre RP et proposé à discussion à l'ACRC. Ce dernier a refusé sans nous donner de raisons particulières et sans nous faire de contreproposition. Le projet n'a donc pas été poursuivi.

Point sur la vente du TC : l'avion est actuellement en réparation dans la laboratoire radio avec lequel nous avons l'habitude de travailler. Dans l'intervalle, nous essayons de faire patienter les différents acheteurs potentiels. Question est posée du prix auquel le TC a été mis en vente : 78000 € avec une marge de négociation.

Remarques faites sur le peu de succès des journées portes ouvertes organisées lors du dernier week-end de mai, en coordination avec la campagne nationale de communication organisée par notre fédération. La campagne d'affichage chez les commerçants des communes alentours n'a pas porté ses fruits. D'autre part, il est souligné que, lors de ces JPO, des personnes sont passées pour faire des baptêmes de l'air mais qu'aucun pilote habilité n'était présent le dimanche. Ce point devra être anticipé l'année prochaine pour s'assurer de la présence d'un pilote habilité baptêmes sur les 2 jours.

Diverses idées sont évoquées pour élargir les offres du club vis-à-vis du public susceptible de vouloir s'inscrire et pour les membres déjà présents :

- Avoir un forfait intermédiaire, inférieur aux trois heures de vol du forfait actuel et donc moins cher et permettant d'attirer plus de monde.
- Proposer des blocs d'heures à un prix inférieur au prix normal, pour un certain nombre d'heures dans un temps donné.
- Proposer des tarifs dégressifs, par palier d'activité. Par exemple, moins 5 ou 10% après 20 heures de vol, puis une autre réduction au-delà de 30 heures de vol.

Le Bureau étudiera ces différentes possibilités, pour s'assurer de leur faisabilité sans pour autant mettre en péril l'équilibre économique du club.

# SECURITE DES VOLS

## ❖ BILAN SV DU CLUB

- Le correspondant prévention et sécurité (CPS), M. Emmanuel RAGGI, présente les différents indicateurs sécurité des vols, mis en place : nombre de messages SV diffusés / pourcentage de membres abonnés à Info-Pilote / Nombre de REX / pourcentage de membres abonnés aux REX.
- Un rappel est fait sur les principales communication SV qui ont été faites en 2020.
- Rappel aux membres présents que pour rester informé des notifications sécurité, il est important d'être abonné à REXFFA. A chaque fois qu'une nouvelle déclaration est publiée, vous recevez un e-mail avec le lien direct de consultation.
- Bilan REX de l'A.C.L. B :
  - 2 REX en 2016
  - 2 REX en 2017
  - 2 REX en 2018
  - 3 REX en 2019
  - 4 REX en 2020. Il est souligné que ce chiffre est très positif puisque les retours ont été plus nombreux alors que l'activité a été divisée par 2. C'est le signe que la culture de sécurité est bien présente, même s'il faut avoir conscience que les variations statistiques sur des petits chiffres sont toujours difficiles à apprécier.
- Le CPS et le RP rappellent à cette occasion les principes de la culture juste.
- Les différents REX de 2020 sont présentés avec un focus particulier sur l'un d'entre eux. Ce focus permet d'aborder trois sujets essentiels en facteurs humains : les signaux faibles, la conscience de la situation et la prise de décision.
- Le CSP fait un focus sur le bilan BEA qui a été publié au printemps, ainsi que sur le Plan Européen pour la Sécurité Aérienne. Ces deux publications permettent de mettre en avant un certain nombre de points d'attention sur les causes d'accidents et sur les moyens de prévention, en particulier la nécessité d'améliorer les compétences non techniques.

**Bon vols .... En toute sécurité**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h15 et nous sommes invités au repas de l'amitié.

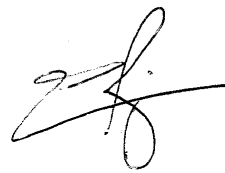
Il est dressé procès-verbal de la réunion, signé par le Président de séance, le Secrétaire Général et le Secrétaire de séance.

A Chelles, le 19 juin 2021



Le Président de séance

Jean Jacques DECROCK



Le Secrétaire Général

Emmanuel RAGGI